CARTE MOBILITÉ INCLUSION IVALIDITÉ CMI-I

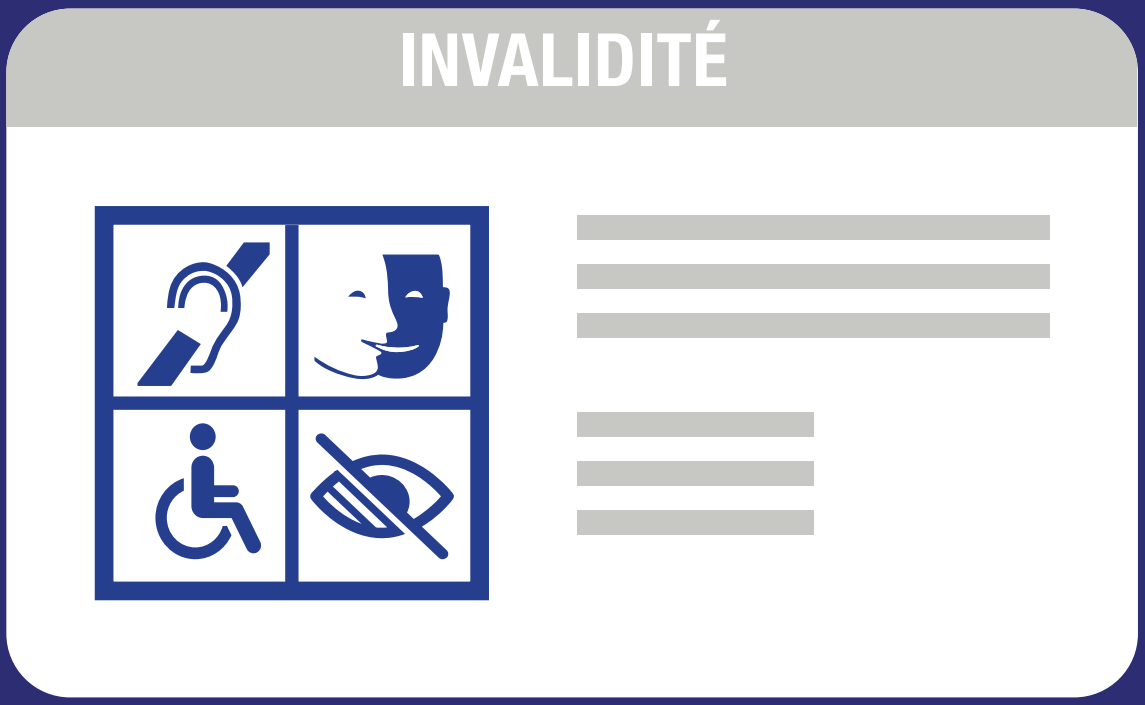

MAISON DÉPARTEMENTALE de l'autonomie

La CMI invalidité, c’est quoi ?

C’est une carte.
Cette carte remplace l’ancienne carte d’invalidité.
La CMI invalidité est gratuite.

La CMI invalidité, pourquoi ?

Pour vous donner des avantages ou
pour vous rendre la vie plus simple
quand vous vous déplacez.
Un avantage vous rend la vie plus simple.

Par exemple,
grâce à la CMI invalidité vous avez :

• le droit d’utiliser une place assise
dans le bus, dans le métro ou dans
les salles d’attente ;

• le droit de passer devant tout le monde quand
vous faites la queue ;

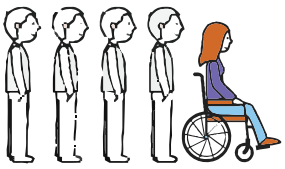

• le droit de payer moins cher
les transports en commun.
La personne qui vous accompagne
a aussi ces avantages.

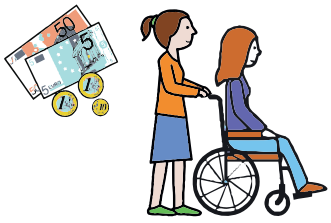

La CMI invalidité permet de payer moins d’impôts.

Impots

La CMI invalidité, pour qui ?

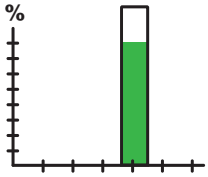

Pour les personnes qui ont un taux d'incapacité
de plus de 80%.
Le taux d'incapacité mesure
vos difficultés dans la vie
à cause de votre handicap.

Si vous avez besoin d'aide tout le temps,
vous pouvez avoir un taux d'incapacité
de plus de 80%.

Par exemple,
vous avez besoin d'aide tout le temps
pour vous laver ou pour vous habiller.

**Si vous êtes classé en 3ème catégorie
de la pension d'invalidité de la Sécurité Sociale,
vous pouvez aussi avoir la CMI invalidité.**

Pour être classé en 3ème catégorie
de la pension d'invalidité
de la Sécurité Sociale :

• vous ne devez pas pouvoir travailler ;

• vous devez avoir besoin d'aide tout le temps.

**Certaines personnes âgées ont la CMI invalidité
automatiquement.**
Ce sont les personnes
en GIR 1 et GIR 2 qui ont l'APA.

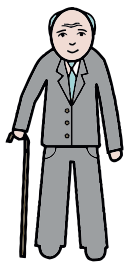

L'APA, c'est quoi ?

L'APA, c'est l'**A**llocation **P**ersonnalisée d'**A**utonomie.

L'APA, pourquoi ?

Pour aider les personnes âgées de plus de 60 ans
qui ont des difficultés dans la vie à cause de leur âge.

Par exemple, vous n'arrivez plus à vous lever
et à vous habiller seul à cause de votre âge.
L' APA peut vous aider à payer la personne
qui vous aide.

L'APA, comment ?

Un professionnel de la MDA
vient regarder vos difficultés chez vous.

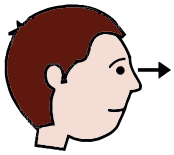

La MDA est la **M**aison **D**épartementale de l'**A**utonomie.
Elle regroupe la MDPH, **M**aison **D**épartementale
des **P**ersonnes **H**andicapées
et les services du Département qui s'occupent
des personnes âgées et des personnes handicapées.
Après sa visite, le professionnel dit quel est votre GIR.

Le GIR mesure les difficultés des personnes âgées
dans la vie de tous les jours.

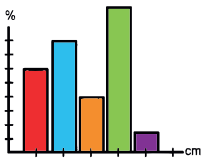

Si vous êtes en GIR 1 ou en GIR 2,
vous êtes en très grande difficulté.

Par exemple,
vous êtes obligé de rester allongé
tout le temps dans votre lit.

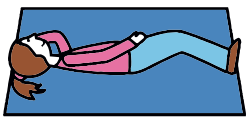

Si vous avez l'APA et que vous êtes
en GIR 1 ou en GIR 2 vous avez automatiquement
et pour toujours la CMI stationnement.

Pour avoir l'APA, il faut faire une demande
auprès de la MDA.

La CMI invalidité, pour combien de temps ?

Pour une durée de 1 an à 20 ans.
Elle peut aussi vous être donnée pour toujours.

Puis-je avoir d'autres CMI en même temps que la CMI invalidité ?

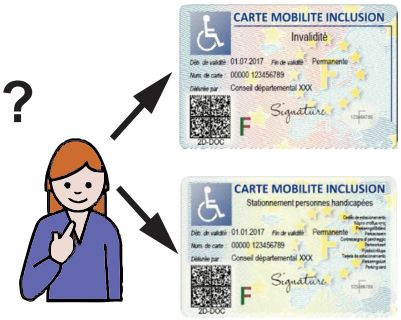

Oui, vous pouvez avoir une CMI invalidité
en même temps qu'une CMI stationnement
mais ce n'est pas automatique.

Pour avoir une CMI invalidité,
il faut faire une demande auprès de la MDA.
Après l'étude de votre demande,
vous savez si vous avez le droit d'avoir
la CMI invalidité.

Si vous avez déjà une CMI invalidité,
il est inutile de demander une CMI priorité.
Les avantages de la CMI priorité
sont compris dans la CMI invalidité.

CMI invalidité CMI priorité

Fiche en facile à lire et à comprendre réalisée par l'Esat Adapei 26-Pierrelatte.
© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.
Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu
Illustrations libres de droit : ARASAAC.ORG

MAISON DÉPARTEMENTALE de l'autonomie

CNSA Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

DRÔME HANDICAP COLLECTIF ASSOCIATIF